



Petite pause à Venise le temps d'un week-end

Week-end 4 jours/3 nuits, du 14 au 17 septembre 2023

Venise est célèbre pour ses canaux bordés de luxueux palais construits depuis le Moyen Âge, le palais des Doges, la place et la basilique Saint-Marc, et aussi pour son carnaval. Venise est une ville unique au monde. Les gondoles, les canaux, la bonne chair, l'ambiance romantique n'en finiront pas de vous enchanter



JEUDI : LA ROCHELLE-NANTES-VENISE

Rendez-vous à La Rochelle, puis transfert en autocar vers l'aéroport de Nantes

- Formalités d'embarquement, puis envol à destination de Venise (Horaires des vols à titre indicatif: départ 17h45 / arrivée 19h45)
- Accueil par l'assistance francophone et transfert en bus vers l'hôtel Alexander à Mestre - Installation à l'hôtel (www.hotelalexander.com)
- Diner et logement (séjour en demi-pension)

VENDREDI

Logement en demi-pension à l'hôtel, journée libre

SAMEDI

- **Excursion aux Iles de la Lagune** avec guide francophone au départ de Venise et non de Mestre (transfert de Mestre à Venise par vos propres moyens) - Excursion journée entière 3 Iles (Murano, Burano, Torcello) - pas de déjeuner inclus.



DIMANCHE : VENISE-NANTES-LA ROCHELLE

- Petit-déjeuner à l'hôtel
- Temps libre
- Transfert en bus de l'hôtel vers l'aéroport de Venise avec assistance francophone
- Formalités d'embarquement, puis envol à destination de Nantes (Horaires des vols à titre indicatif: départ 14h40 / arrivée 16h50)
- Transfert en autocar de l'aéroport de Nantes vers La Rochelle



Pour info : La nuit, le bus N2 circule entre le centre de Venise et la gare de Mestre, avec des départs toutes les 30 minutes.

Toujours la nuit, la ligne N du vaporetto est opérationnelle, et sa fréquence de passage est également de 30 minutes. Les arrêts principaux se trouvent aux environs de la Piazzale Roma et de la gare Santa Lucia : S.ZACCARIA – CANALE GIUDECCA – CANAL GRANDE – LIDO S.M.E. Moins souvent, mais tout de même assez régulièrement, des bateaux circulent de nuit entre les quais de Fondamente Nove et les îles de Murano et de Burano .

Sont compris :

- Les transferts en autocar aller-retour de la Rochelle vers l'aéroport de Nantes
- Les vols aller-retour Nantes Venise, taxes d'aéroport incluses
- L'hébergement en hôtel 4* à Mestre, base chambre double
- 3 nuits en demi-pension à l'hôtel (menu 3 plats, hors boissons)
- Le transfert en bus de l'aéroport de Venise à l'hôtel avec assistance francophone
- Le transfert en bus de l'hôtel à l'aéroport de Venise avec assistance francophone
- **Une journée excursion Iles de la Lagune sans déjeuner**
- **Le pass transport 72 h pour vos déplacements personnels (bus, vaporetto, bateaux publics)**
- **Taxe de séjour par personne/jour (9.30€)**
- Les assurances multirisques annulation avec option protection sanitaire : 45 €

En supplément :

- Le supplément pour une chambre single : 125 €

Les pré-inscriptions se feront sur le site internet du CSE,
<https://www.comiteentreprisesolvaylarochelle.fr>

Un tirage au sort aura lieu si le nombre de participants est supérieur au nombre de places. Merci de donner le nom de chaque participant et la date de naissance des enfants, les inscriptions sont jusqu'au mardi 21 février 2023. Nous vous *recontacterons par mail à l'issue pour confirmation* .

PRIX PAR PERSONNE

Quotient	T_0	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Adulte	158	198	238	277	317	356	396	436	475
Enfant (3 à 11 ans)	153	192	230	268	307	345	384	422	460

LE TARIF appliqué à l'Agent

Sera établi en fonction du quotient familial disponible par personne. Il s'obtient de manière différente cette année, nous utiliserons le **revenu de référence fiscale** au lieu des revenus déclarés, que nous diviserons toujours par 12 mois et par **le nombre de parts calculées par les impôts**.



Nous prendrons en compte l'**avis d'imposition 2022**. Chacun a le droit de ne pas fournir le certificat d'imposition, ou de non-imposition, dans ce cas le T maximum lui sera automatiquement appliqué.

QUOTIENT FAMILIAL	CAT
De 0 à 904 euros	T 0
De 905 à 1104 euros	T 1
De 1105 à 1 327 euros	T 2
De 1 328 à 1 566 euros	T 3
De 1 567 à 1 818 euros	T 4
De 1 819 à 2 075 euros	T 5
De 2076 à 2 346 euros	T 6
De 2 347 à 2 628 euros	T 7
Au-delà de 2 629 euros	T 8

LES PARTS et CONDITIONS

- Pour les célibataires sans enfant à charge, il sera compté 1 part 1/2 (dans la limite d'une référence fiscale de 31000 Euros).
- Pour les couples non mariés, **un certificat de vie commune est obligatoire.**
- Toute validation d'inscription est considérée comme confirmée, aucun désistement ne pourra être pris en compte. S'il y a une demande d'annulation elle sera traitée comme une annulation avec les règles suivantes :
- En cas d'annulation, les sommes versées ne seront remboursées que si le motif de l'annulation entre dans le cadre de notre assurance annulation. Attention, l'assurance ne couvre pas tous les motifs.

Ayant-droit à l'inscription : Les agents SOLVAY, le conjoint ou concubin (sous réserve de certificat de vie commune) et les enfants.

Extrait du règlement intérieur :

Un chèque d'acompte de 50€ sera demandé à l'inscription, ainsi que votre avis d'imposition 2022.

A réception de la facture vous devez venir régler la totalité de votre séjour au CSE.

Vous avez plusieurs possibilités pour payer :

Faire plusieurs chèques ou faire 1 seul chèque qui sera encaissé à la date de votre choix.

Dans les 2 cas, le solde sera encaissé au plus tard 1 mois avant le début du séjour.

